PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

Délibération n° 2024-40

OBJET : APPROBATION DE LA STRATÉGIE "INCLUSION NUMÉRIQUE - PARIS-SACLAY NUMÉRIQUE ENSEMBLE" ET FEUILLE DE ROUTE 2024-2027

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	55
Présents et représentés	:	73
Votants	:	73

Le mercredi 7 février 2024, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 1 février 2024, s'est réuni à 20h45, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame Irène BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Pedro RIBEIRO CAPITAO	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Jean-Pierre CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Karine GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Dominique LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Corinne BAIRRAS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Vincent GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Alain FAUBEAU	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Caroline LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Lodovico CASSINARI	Commune des Ulis
Madame Sarah JAUBERT	Commune des Ulis
Monsieur Gabriel LAUMOSNE	Commune des Ulis

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

Délibération n° 2024-40

Madame Françoise MARHUENDA	Commune des Ulis
Madame Délila M'HENNI	Commune des Ulis
Monsieur Stéphane DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Catherine GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur Bernard XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame Catherine DELAITRE	Commune de Marcoussis
Madame Caroline CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur Vincent DELAHAYE	Commune de Massy
Madame Michèle FRERET	Commune de Massy
Monsieur Mustapha MARROUCHI	Commune de Massy
Monsieur Pierre OLLIER	Commune de Massy
Madame Elisabeth PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Monsieur Franck ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur Hakim SOLTANI	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Madame Martine CHARVIN	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Vincent HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Victor DA SILVA	Commune de Villebon-sur-Yvette
Madame Nathalie PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Guillaume VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Madame Françoise FERNANDES	Commune de Wissous
Monsieur Florian GALLANT	Commune de Wissous

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

Délibération n° 2024-40

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Christian LECLERC	a donné pouvoir à	Monsieur Grégoire de LASTEYRIE
Madame Catherine LANSIART	a donné pouvoir à	Madame Caroline LAVARENNE
Madame Florence NOIROT	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre OLLIER
Madame Lucie SELLEM	a donné pouvoir à	Monsieur Didier PERRIER
Monsieur Francisque VIGOUROUX	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Monsieur Clovis CASSAN	a donné pouvoir à	Madame Sarah JAUBERT
Monsieur Christian LARDIERE	a donné pouvoir à	Monsieur Florian GALLANT
Madame Alexia PERRIN	a donné pouvoir à	Monsieur Bernard XAVIER
Monsieur Olivier THOMAS	a donné pouvoir à	Madame Catherine DELAITRE
Madame Hélène BACH	a donné pouvoir à	Monsieur Hakim SOLTANI
Monsieur Roger DEL NEGRO	a donné pouvoir à	Monsieur Philippe ESCANDE
Madame Hella KRIBI-ROMDHANE	a donné pouvoir à	Monsieur Gabriel LAUMOSNE
Madame Hawa NIANG	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Monsieur Claude PONS	a donné pouvoir à	Madame Isabelle KLJAJIC
Madame Elisabeth DELAMOYE	a donné pouvoir à	Madame Martine CHARVIN
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID	a donné pouvoir à	Monsieur Mokhtar SADJI
Monsieur François Guy TRÉBULLE	a donné pouvoir à	Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN
Monsieur Igor TRICKOVSKI	a donné pouvoir à	Monsieur Victor DA SILVA
Monsieur Stéphane BAZILE	représenté par	Madame Marie Dominique GLEYE, suppléante

DELEGUES ABSENTS

Madame Nathalie FRANCESETTI	Commune d'Igny
Madame Véronique LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame Shirley LEGRAND	Commune de Palaiseau
Madame Delphine PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay

Secrétaire de séance : Jean-François VIGIER

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

Délibération n° 2024-40

OBJET : APPROBATION DE LA STRATÉGIE "INCLUSION NUMÉRIQUE - PARIS-SACLAY NUMÉRIQUE ENSEMBLE" ET FEUILLE DE ROUTE 2024-2027

Le Conseil Communautaire,
sur rapport de Monsieur David ROS.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur,

VU le dispositif national 2024-2027 France Numérique Ensemble,

VU la stratégie numérique de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay,

CONSIDERANT le souhait de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay de porter et faciliter une démarche d'inclusion numérique à l'échelle du territoire et en bonne articulation avec les autres échelles territoriales,

CONSIDERANT l'avis de la commission n°2 « Développement économique, Recherche, Innovation, Emploi, Insertion, Commerces et artisanat, Accompagnement à l'entrepreneuriat, Économie circulaire, Très Haut débit » du 24 janvier 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. APPROUVE la stratégie et la feuille de route en matière d'inclusion numérique et autorise le Président à signer tous documents attenants à cette feuille de route.
2. DIT que les crédits seront inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

Fait et délibéré le mercredi 7 février 2024
Ont signé au registre :
Grégoire de LASTEYRIE, Président, Maire de Palaiseau et Jean-François VIGIER, Secrétaire de séance

Le Président,
Maire de Palaiseau

COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY * ESSONNE *

Grégoire de LASTEYRIE

ADOPTEE par (73 VOIX)

73 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , Mme Irène BESOMBES , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , M. Pedro RIBEIRO CAPITAO , M. Jean-Pierre CRUSE , Mme Karine GREMION , M. Dominique LACAMBRE , Mme Rafika REZGUI , Mme Corinne BAIRRAS , Mme Muriel DORLAND , M. Vincent GALLET , M. Yann CAUCHETIER , M. Alain FAUBEAU ,

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

Délibération n° 2024-40

Mme Catherine LANSIART , Mme Caroline LAVARENNE , Mme Florence NOIROT , Mme Lucie SELLEM , M. Francisque VIGOUROUX , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Lodovico CASSINARI , Mme Sarah JAUBERT , M. Gabriel LAUMOSNE , Mme Françoise MARHUENDA , Mme Délila M'HENNI , M. Christian LARDIERE , M. Stéphane DELAGNEAU , Mme Catherine GAILLARD , Mme Sandrine GELOT , Mme Alexia PERRIN , M. Bernard XAVIER , Mme Catherine DELAITRE , M. Olivier THOMAS , Mme Hélène BACH , Mme Caroline CAILLEAU , M. Vincent DELAHAYE , M. Roger DEL NEGRO , Mme Michèle FRERET , Mme Hella KRIBI-ROMDHANE , M. Mustapha MARROUCHI , Mme Hawa NIANG , M. Pierre OLLIER , Mme Elisabeth PHLIPPOTEAU , M. Franck ROUGEAU , M. Nicolas SAMSOEN , M. Hakim SOLTANI , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Claude PONS , M. Didier PERRIER , Mme Martine CHARVIN , Mme Elisabeth DELAMOYE , M. Philippe ESCANDE , M. David ROS , M. Laurent CARO , M. Gilles CORDIER , M. Pierre COSTI , M. Grégoire DE LASTEYRIE , M. Mokhtar SADJI , Mme Catherine VITTECOQ , M. Pierre-Alexandre MOURET , Mme Marie Dominique GLEYE , M. Bernard GLEIZE , Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN , M. Vincent HULIN , M. Jean-Paul MORDEFROID , M. François Guy TRÉBULLE , M. Victor DA SILVA , Mme Nathalie PLUMAIL , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , Mme Françoise FERNANDES , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232-20240207-lmc148721-DE
Date AR Préfecture : 13/02/2024

- Affichée / Publiée le : 13/02/2024

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Stratégie inclusion numérique « Paris-Saclay Numérique Ensemble » et feuille de route 2024-2027

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération



Inclusion numérique : quelle ambition pour le territoire de l'agglomération Paris-Saclay ?

Permettre à tous les habitants de l'agglomération d'accéder durablement aux services numériques.

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

MEIF PARIS-SACLAY
EMPLOI INSERTION FORMATION

Synthèse des actions identifiées dans le cadre de la feuille de route inclusion numérique pour le territoire de la CA Paris-Saclay

Axe 1

Communiquer sur les enjeux de l'inclusion numérique et les dispositifs d'accompagnement

Actions :

> Améliorer la visibilité de l'offre auprès des habitants

> Mettre en oeuvre une campagne de communication pour sensibiliser à la cause de l'inclusion numérique

Axe 2

Consolider l'assistance sur les services numériques essentiels au quotidien

Actions :

> Densifier le maillage des lieux d'assistance

> Sécuriser les pratiques d'assistance sur les services en lignes

Axe 3

Renforcer les accompagnements vers l'**autonomie numérique**

Actions :

> Densifier le maillage des lieux de formation

> Renforcer la qualité des formations

> Renforcer un service d'équipement et de connexion solidaire

Axe 4

Déployer des parcours adaptés aux spécificités des différents publics

Actions :

> Capter les publics grâce à des actions d'aller-vers ciblées (attention aux enjeux juridiques)

Axe 5

Coordonner un réseau d'acteurs agissant pour l'inclusion numérique

Actions :

> Piloter la feuille de route inclusion numérique grâce à la donnée

> Créer un réseau d'acteurs agissant en faveur de l'inclusion numérique

- ➢ Développer et diversifier les sources de financement
- ➢ Etre lisible auprès des usagers sur le rôle de chaque acteur

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

MEIF PARIS-SACLAY
EMPLOI INSERTION FORMATION

Principes de phasage des actions de la feuille de route

Principes définis lors du comité de pilotage final du 10 janvier 2024

- Condenser les actions de la feuille de route sur la période 2024 - 2026
- Diffuser la feuille de route finalisée aux communes dans un délais court dans le but d'étendre rapidement les actions à tout le territoire de la CA de Paris-Saclay
- Commencer par les actions qui sont des pré-requis à la mise en oeuvre de la feuille de route (ex : organisation du pilotage et création du réseau)
- Expérimenter les actions auprès des habitants des communes pilotes et volontaires (et des publics accompagnés par la MEIF) par typologie de publics

Phasage de la feuille de route

2024

Opérationnalisation de la feuille de route et consolidation des accompagnements

- Outillage pour un pilotage par la donnée (diagnostic, cartographie et tableau de bord)
- Organisation pour la mise en oeuvre de la feuille de route
- Diversification des financements
- Création d'un réseau d'inclusion numérique
- Sécuriser les pratiques d'assistance sur les services en lignes
- Formation des accompagnants numériques
- Lancement d'une campagne de communication sur l'offre d'inclusion numérique

2025

Développement des accompagnements pour renforcer l'impact auprès des publics

- Densification des lieux de formation et d'assistance
- Déploiement des actions d'aller-vers spécifiques : unité mobile rapide, intervention à domicile, hors les murs
- Renforcement des dispositifs d'équipement et de connexion solidaire
- Lancement d'une nouvelle campagne de communication sur l'offre d'inclusion numérique auprès des habitants

2026

Evaluation de la feuille de route

- Bilan des actions de la feuille de route
- Identification des actions à pérenniser

Phasage de l'implication des parties prenantes

2024

Diffusion de la feuille de route auprès des parties prenantes de la communauté d'agglomération

Communes et parties prenantes engagées dès 2023 (membres du groupe de travail ayant participé à la construction de la feuille de route)

Communication de la feuille de route à toutes les communes de la CA : à partir de février 2024

Intégration des communes et des autres parties prenantes volontaires (ex : Université de Paris-Saclay) au fil de l'eau

2025

Coordination avec les parties prenantes de la communauté d'agglomération

Communes et parties prenantes volontaires

2026

Coordination avec les territoires hors communauté d'agglomération

Exemple : Pays de Limours, Grand Paris Sud…

Deux niveaux pour les actions de la feuille de route

ESSENTIEL

Actions de structuration et consolidation de l'existant, et constituant un 1er palier pour réaliser l'ambition de la communauté d'agglomération de permettre aux habitants d'accéder durablement aux services numériques.

AMBITIEUX

Actions permettant d'amener durablement les habitants vers l'autonomie numérique.

Dimensionnement des moyens nécessaires

Eléments de coûts liés aux actions de la feuille de route, par niveau d'ambition

NIVEAU

	RESSOURCES HUMAINES	PRESTATION
ESSENTIEL	*1 ETP* • Piloter la feuille de route inclusion numérique grâce à la donnée et coordonner le déploiement incl. la mise en oeuvre d'une cartographie (0,3 ETP) • Créer et animer un réseau d'acteurs agissant en faveur de l'inclusion numérique (0,25 ETP) • Sécuriser les pratiques d'assistance sur les services en lignes (0,25 ETP) • Développer et diversifier les sources de financement (0,2 ETP)	• Assistance à maîtrise d'ouvrage (finalisation de la feuille de route et coordination de la mise en oeuvre, entre 20k€ et 40k€) • Renforcer la qualité des formations (env. 10 000€ pour une semaine de formation auprès de 20 aidants)
AMBITIEUX	*+1 ETP à ajouter aux moyens ci-dessus :* • Densifier le maillage des lieux d'assistance et de formation (0,3 ETP) • Capter les publics grâce à des actions d'aller-vers ciblées (hors les murs, intervention à domicile) (0,25 ETP) • Renforcer une filière d'équipement et de connexion solidaire (0,2 ETP) • Développer et diversifier les sources de financement (0,25 ETP)	*À ajouter aux moyens ci-dessus :* • Mettre en oeuvre une campagne de communication pour sensibiliser à la cause de l'inclusion numérique (entre 10 000 € et 15 000 €) • Créer un service d'accompagnement par Bus itinérant (entre 90 000€ et 120 000€ pour les frais de lancement et de fonctionnement)

Budget total (estimation) : env. 205 000 € en 2024 (montée en charge) et 310 000 € en 2025 (année pleine)

PARIS SACLAY Communauté d'agglomération

MEIF PARIS-SACLAY EMPLOI INSERTION FORMATION

Calendrier indicatif (1/2)

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

	2024	
	1er semestre	2e semestre
Communiquer sur les enjeux de l'inclusion numérique et les dispositifs d'accompagnement		Déploiement du répertoire inclusion numérique et formation des acteurs de proximité à l'orientation Campagne de communication grand public
Consolider l'assistance sur les services numériques essentiels au quotidien		Déploiement des habilitations Aidants Connect Identification des lieux dans lesquels développer une nouvelle offre d'assistance
Renforcer les accompagnements vers l'autonomie numérique		Cadrage d'un référentiel qualité des formations d'inclusion numérique
Déployer des parcours adaptés aux spécificités des publics		
Coordonner un réseau d'acteurs agissant pour l'inclusion numérique	Diagnostic (publics & offre) Analyse du diagnostic et création du répertoire d'inclusion numérique Finalisation des modalités de pilotage Organisation pour le déploiement de la feuille de route (**en lien avec FNE**) Préparation d'une journée de lancement du réseau d'inclusion numérique (territoires pilotes) Préparation d'une journée de lancement du réseau d'inclusion numérique (territoires pilotes)	Remontées de données et production d'un tableau de bord de suivi de l'inclusion numérique Identification des financements nécessaires à la mise en oeuvre des actions Journée de lancement du réseau (ex : NEC local) Rencontre du réseau Ouverture du réseau à de nouveaux territoires de la CA Paris-Saclay

Lancement de la mise en oeuvre de la feuille de route

Calendrier indicatif (2/2)

	2025		2026		2027	
	S1 2025	S2 2025	S1 2026	S2 2026	S1 2027	S2 2027
Communiquer sur les enjeux de l'inclusion numérique et les dispositifs d'accompagnement		Campagne de communication grand public				
Consolider l'assistance sur les services numériques essentiels au quotidien	Poursuite des habilitations Aidants Connect					
	Déploiement de nouveaux lieux d'assistance					
Renforcer les accompagnements vers l'autonomie numérique	Formation des accompagnants	Identification de nouveaux lieux	Mise en service de nouveaux lieux de formation			
		Cadrage de l'action pour une filière d'équipement	Expérimentation de la distribution	Développement du réseau de distribution		
Déployer des parcours adaptés aux spécificités des publics		Groupes de travail "aller-vers"	Déploiement "aller-vers"			
Coordonner un réseau d'acteurs agissant pour l'inclusion numérique	Animation de rencontres de réseau sur les territoires pilotes (1 / trimestre)		Animation de rencontres de réseau sur les territoires pilotes (1 / trimestre)			
	Ouverture du réseau à de nouveaux territoires de la CA Paris-Saclay				Coordination avec les territoires hors CA (ex : GPS, Pays de Limours)	
	Coordination des actions de la feuille de route et suivi sur la base de la donnée				Evaluation de la feuille de route	Bilan & perspectives
	Recherche de financements					